

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

-
Mercredi 28 juillet 2021

BUS A ENERGIE PROPRE

NOUVELLE COMMANDE MASSIVE POUR RENOUVELER LE PARC D'ÎLE-DE-FRANCE MOBILITES

Ce 2nd appel d'offres massif du programme Bus 2025 a pour objectif de poursuivre le renouvellement du parc de bus exploité par la RATP à l'électrique et au biométhane. Cette ambition répond à la volonté d'Île-de-France Mobilités de supprimer les bus diesel de son réseau et de faire de la région Île-de-France une référence mondiale du transport public urbain routier très bas carbone. 3,9 millions de déplacements quotidiens sont réalisés pour toute ou partie en bus dans l'ensemble de la Région.

La consultation pour l'acquisition de bus standards électriques, d'un montant maximum de 825 M€ sur 4 ans, a abouti à la signature de 5 accords-cadres avec Bluebus/Bolloré, Irizar, Iveco, Man et Solaris. Dès leur signature, les premiers marchés subséquents ont été attribués, pour une durée de 2 ans, afin de couvrir les livraisons de 2022 et de 2023.

Ces marchés subséquents représentent un potentiel maximum de près de 450 bus et sont attribués à Bluebus/Bolloré (158 véhicules), Irizar (113 véhicules) et Iveco (180 véhicules).

Ces derniers viennent compléter l'attribution, en mars dernier, des marchés pour l'acquisition de bus standards et articulés fonctionnant au biométhane. La consultation, d'un montant maximum de 575 M€ sur 4 ans, a abouti à la signature de trois marchés. Les deux premiers ont été attribués à MAN pour un montant maximum respectif de 255 M€ et 91 M€ et, le troisième, à IVECO pour un montant maximum de 229 M€.

Cette nouvelle étape du programme Bus 2025 traduit l'ambition de la RATP d'être un acteur engagé en faveur du développement durable. Un engagement reconnu et soutenu par la Commission européenne qui a récemment attribué une nouvelle subvention pour la conversion de dépôts de bus à l'électricité et au biométhane exploités par la RATP en Île-de-France. Au total, ce sont 50,7 M€ de subvention qui sont attribués au programme Bus 2025 en 2020 et 2021 par la Commission européenne.

Île-de-France Mobilités et la RATP ont déjà attribué plusieurs marchés pour l'achat d'autobus électriques ou biogaz (en 2019 le plus important appel d'offre européen d'autobus électriques représentait un potentiel de commande de près de 800 véhicules). Au total ce sont 3 700 véhicules qui ont été ou seront achetés pour l'ensemble du programme de 2015 à 2025.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

-

Île-de-France Mobilités et la RATP engagés en faveur du développement des transports durables à travers Bus2025

Avec le plan Bus2025 financé par Île-de-France Mobilités, l'autorité organisatrice des transports s'est engagée dans une évolution technologique et écologique majeure avec l'objectif de convertir la flotte et les centres bus du réseau opéré par la RATP à l'électrique et au biométhane à l'horizon 2025. Ce plan permettra de diminuer de 50 % le bilan carbone des bus exploités par la RATP et de contribuer ainsi au développement durable de la région Île-de-France. Le parc de bus exploité par l'entreprise est aujourd'hui composé de 4 700 bus dont 258 véhicules électriques et 438 biométhane et 1 115 hybrides. Pour cela, la RATP transforme en profondeur son outil industriel et adapte les centres opérationnels bus aux technologies électriques et biométhane à hauteur de 50 % pour chacune de ces technologies, conformément à la volonté d'Île-de-France Mobilités. C'est un chantier industriel colossal pour l'entreprise puisque les travaux concerneront jusqu'à 15 centres bus simultanément. Actuellement, les centres de Créteil, de Massy et de Bussy sont totalement convertis au biométhane, 2 sites sont convertis à l'électrique : Lagny (Paris, XXe) et Coeurin (Paris, XIVe) et un 3^{ème} accueille ses premiers bus électriques : Pleyel. Les travaux sont en cours sur 5 autres sites.

Contact presse RATP :Lucas Goret : lucas.goret@ratp.fr – 06 73 09 47 87 – 01 58 78 37 87**Contacts presse Île-de-France Mobilités :**Amélie Lange : amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr – 01 82 53 80 90 – 07 60 10 95 05Sébastien Mabilille : sebastien.mabilille@iledefrance-mobilites.fr – 01 47 53 28 42 – 06 15 39 21 58